

L'an deux mille dix-huit, le dix septembre à 20 heures, les membres Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle, légalement convoqués par lettre individuelle en date du 30 août, se sont réunis, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Michel LEROUX

TITULAIRES PRESENTS : M. RIAUX, M. OLLIVIER, M. BISSON, M. CAMPAIN, M. LEROY, M. GARNAUD, Mme DEFLUBE, Mme DUPONT, M. BUSSY, M. BONVOISIN, M. TIHY, M. HANGARD, Mme DUONG, M. LEROUX, M. ROUSSEL, Mme JACQUEMIN, Mme DUTILLOY, M. DARMOIS, Mme SIMON, M. CANTELOUP, M. TIMON, M. MOTTIN, Mme DELAMARRE, M. LECHEVALIER, Mme PEPIN, M. ANSART, M. SWERTVAEGER, M. COUREL, M. SIMON, M. LEGRIX, M. LEGRIX

SUPPLEANTS PRESENTS : Mme RENARD, M. DEMAN, M. GESLAN, M. AUSSY, Mme BECEL, M. LEFEBVRE

TITULAIRES EXCUSES : M. DENHEZ, Mme GILBERT, M. LAMY, M. BARRE, Mme HAKI, M. PARIS, M. RIFFLET, M. PLATEL, Mme DUNY

SUPPLEANTS EXCUSES : M. AGASSE, Mme DUHAMEL, M. PIERRE, Mme BOONE, Mme BACHELET

TITULAIRES ABSENTS : M. BEIGLE, Mme BOCQUET, M. CLERET, Mme MAQUAIRE, M. LECONTE, M. VANHEE, M. RUVEN, M. BAPTIST

SUPPLEANTS ABSENTS : M. FOURNIER, M. GIRARD, Mme LUCAS, M. PAQUIN, Mme DUVAL, Mme FOUTREL, Mme POTTIER

PROCURATIONS : M. DENHEZ à Mme RENARD, M. LAMY à Mme DUONG, Mme HAKI à M. ROUSSEL, M. PARIS à M. DARMOIS, M. RIFFLET à Mme DUTILLOY, Mme DUNY à M. LEBLANC

SECRETAIRE DE SEANCE : M. LECHEVALIER

N°100-2018 Assainissement collectif – Information rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public

Il est présenté au Conseil Communautaire, le rapport annuel 2017(joint en annexe) sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif.

Conformément aux obligations réglementaires, il fera l'objet d'une communication par le Maire de chacune des communes membres de la Communauté de Communes à son conseil municipal.

Cette communication aux conseils municipaux ne suppose pas de délibérer.

*Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,*

- **PREND ACTE** du rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la Communauté de Communes

Pont-Audemer, le 10 septembre 2018

Le Président

qui certifie que la présente délibération a été
adressée à la Préfecture de l'Eure



Le Président
Michel LEROUX



Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20180910-100-DE
Date de télétransmission : 17/09/2018
Date de réception préfecture : 17/09/2018